Région Urbaine Grenobloise | COMMUNAUTÉ DE L'EAU POTABLE

Atelier Technique
12/07/2011
Chantier
"Harmonisation du prix de l'eau"

Premiers résultats et mise en perspective des travaux

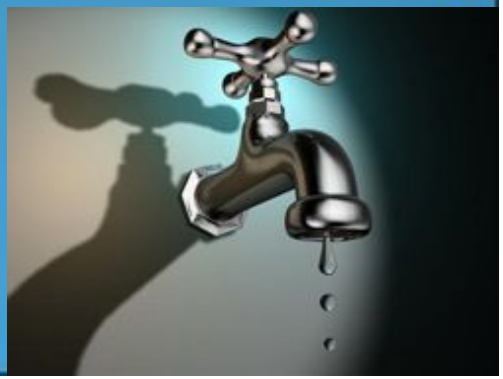

SOMMAIRE

Introduction
- Retour sur les résultats 2010

Partie Quantitative

A l'intérieur des services…
- Mode de gestion, compétences CGCT, personnel, frais de gestion, usages de l'eau.

De la source au robinet…
- Linéaire des réseaux, rendement, prix moyen d'achat d'eau, communes productrices, évolution du prix moyen de distribution.

… De l'usager
- Factures impayées, revenu net imposable par foyer fiscal.

Partie Qualitative

- Droits d'eau, règlements de service.

Pistes de réflexion

INTRODUCTION

RETOUR SUR LES RÉSULTATS 2010

Objet de l'étude (rappel)

Diagnostic des services publics d'eau potable à l'échelle de l'agglomération élargie (services de la METRO et services des périmètres des syndicats de production : SIERG - SIED et service du SIVIG composé des communes de Vif, Miribel Lanchâtre et le Gua, syndicat de production et de distribution).

Travail réalisé l'an passé (2010)

- Etude technique et financière des services du périmètre de l'étude (validation politique le 15 septembre 2010).

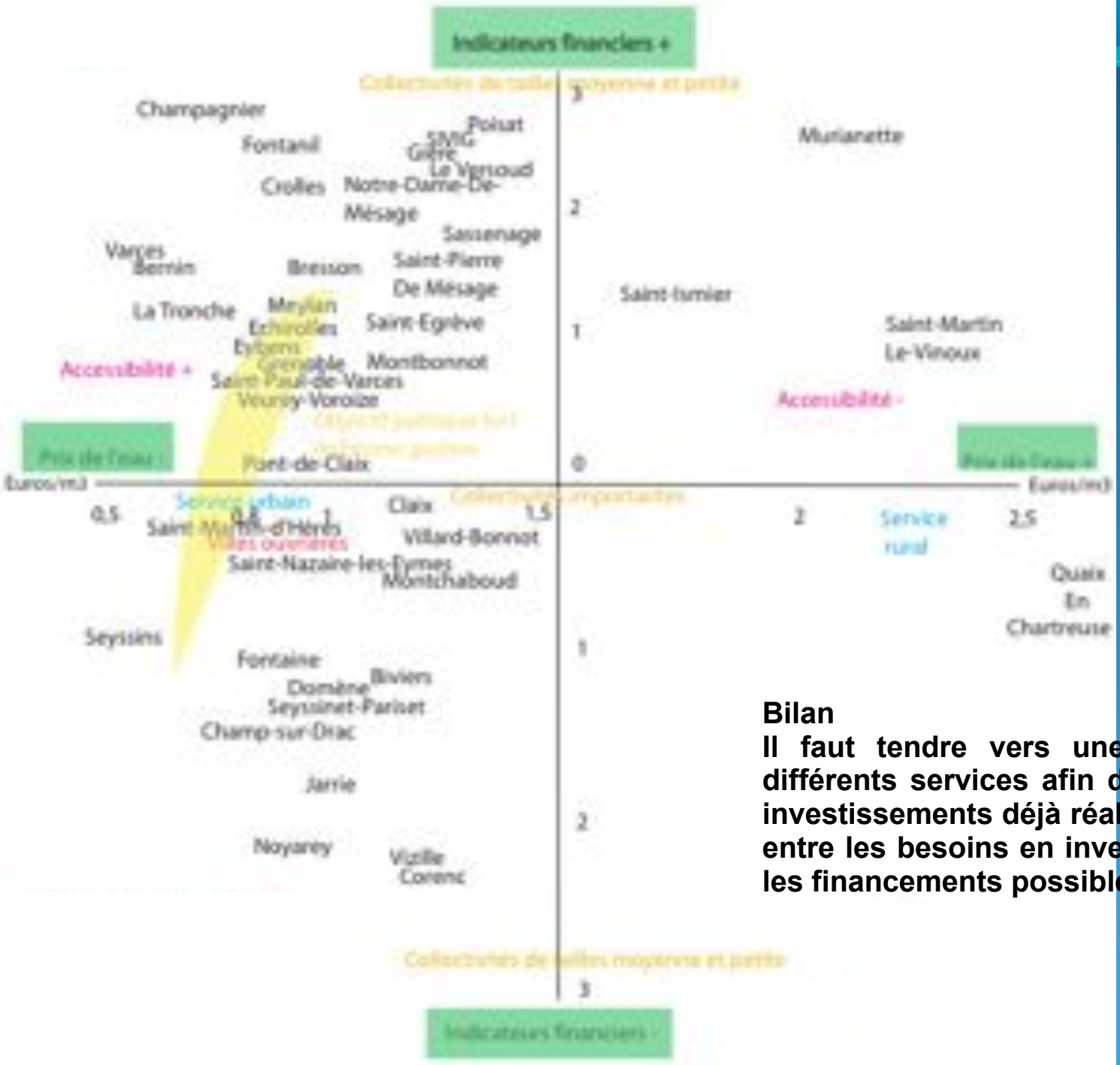

Document de travail

Photographie 2010 STATIQUE du prix de l'eau :

« Mise en perspective prix moyen de l'eau 2008 et indicateurs financiers »

Bilan

Il faut tendre vers une analyse dynamique des différents services afin de prendre en compte : les investissements déjà réalisé ; calculer le différentiel entre les besoins en investissement des services et les financements possibles actuellement…

INDICATEURS CALCULÉS L'AN PASSÉ
mais qui ne seront pas présentés aujourd'hui

- Types de services (urbain/rural)
- Volumes consommés
- Volumes produits
- Prix de l'eau 120 m3
- Capacité d'autofinancement
- Financement des investissements
- Niveau d'endettement
- Reconstitution du prix de production

PARTIE QUANTITATIVE

1) Au cœur des services….

Les modes de gestion

Public/privé

- 22,92 % (85.000 hab) des habitants sont rattachés à un service en DSP et 77,07% (380.000 hab) sont rattachés à un service en gestion directe
- 29 communes optent pour la gestion directe
- 15 communes sont en délégation de service public
- Le SIERG et le SIVIG sont en gestion directe
- Le SIED est géré par la SAUR via un contrat de gérance

Evolutions par rapport à l'an passé

- Renouvellement en 2011 des contrats de DSP de Bernin, Crolles, La Tronche et Saint Ismier.

1) Au cœur des services..

Mode de gestion dans l'agglomération élargie et dates de fin des contrats d'affermage

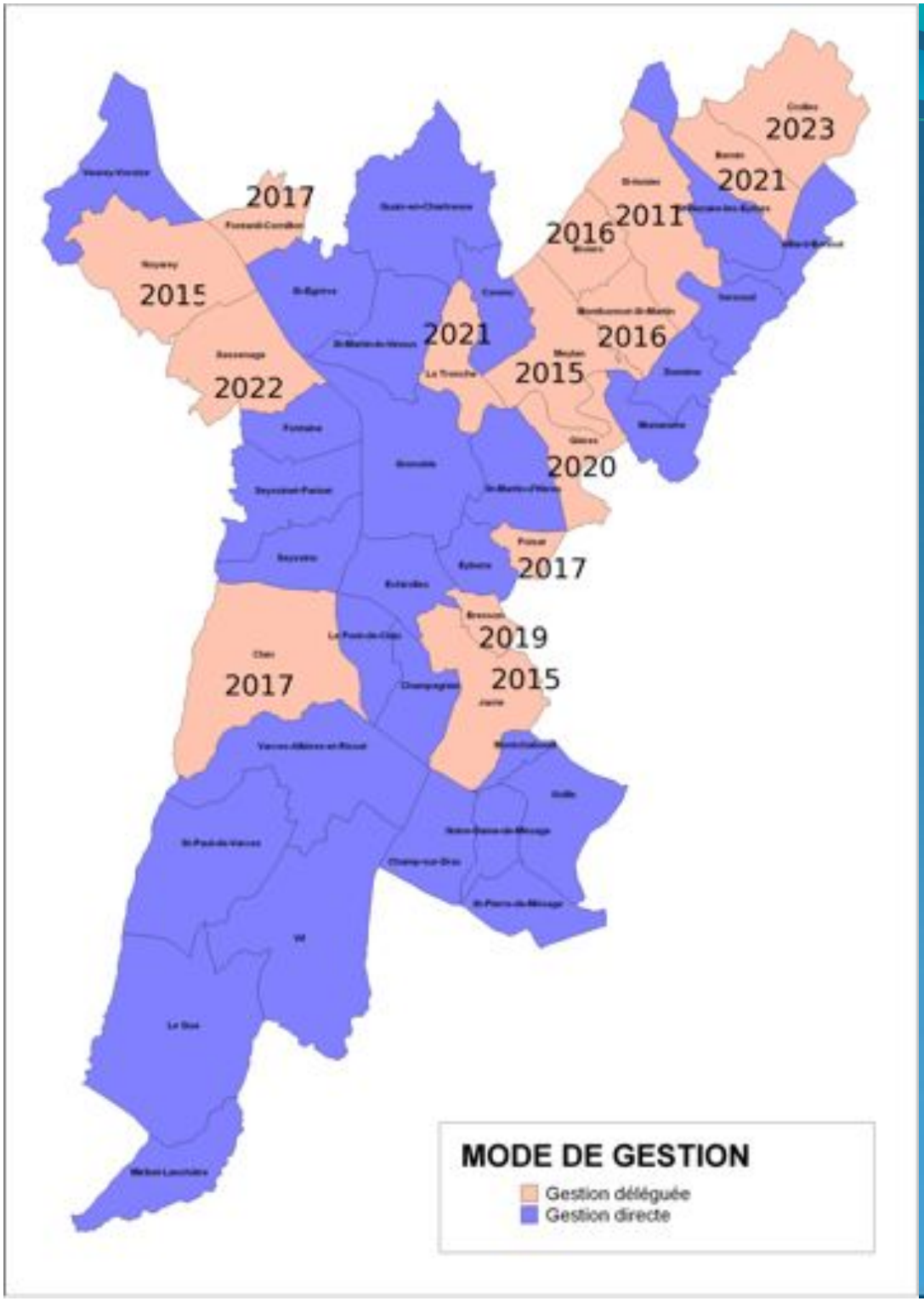

1) Au cœur des services….

Quelles compétences exercées par les services ? (article L2224-7 du CGCT)

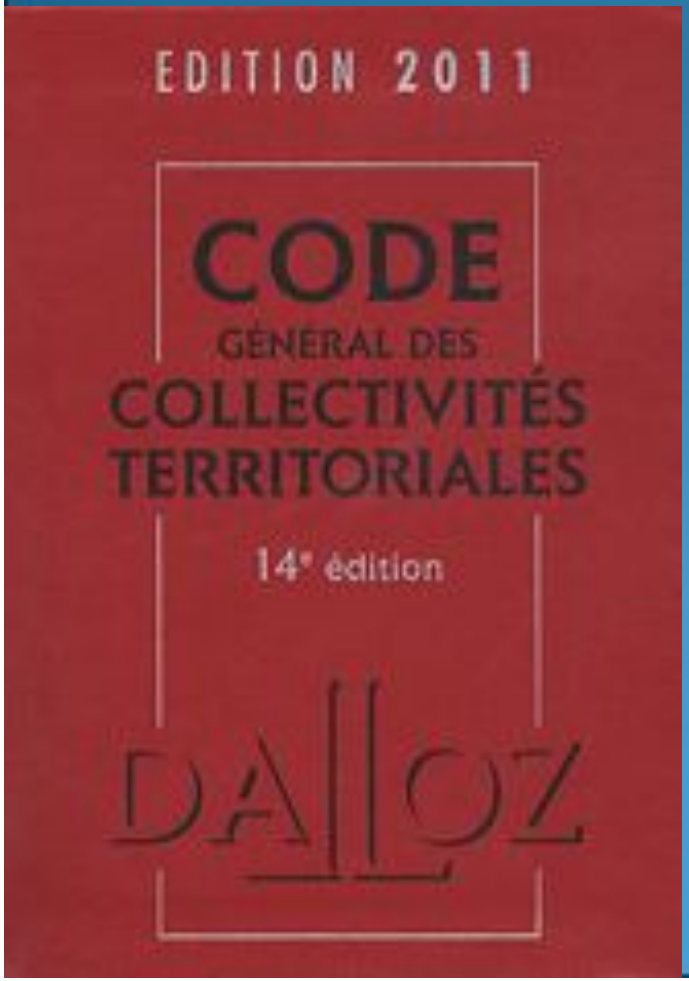

<u>Rappel : 6 compétences existent au sens de la loi</u>

« Tout service assurant tout ou partie de la production par captage ou pompage, de la protection du point de prélèvement, du traitement, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine est un service d'eau potable ».

1) Au cœur des services….

Compétences CGCT exercées directement par les communes (44 communes)

Production par captage ou pompage

- service ayant la compétence
- service n'ayant pas la compétence

Traitement

- service ayant la compétence
- service n'ayant pas la compétence

Stockage

- service ayant la compétence
- service n'ayant pas la compétence

Protection du point de prélèvement

- service ayant la compétence
- service n'ayant pas la compétence

Transport

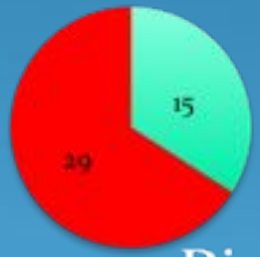

- service ayant la compétence
- service n'ayant pas la compétence

Distribution

- service ayant la compétence
- service n'ayant pas la compétence

1) Au cœur des services….

Compétences CGCT exercées par les syndicats d'eau (SIERG, SIED, SIVIG) et les établissements publics vendeurs d'eau (REG, Saint-Egrève) pour les services communaux

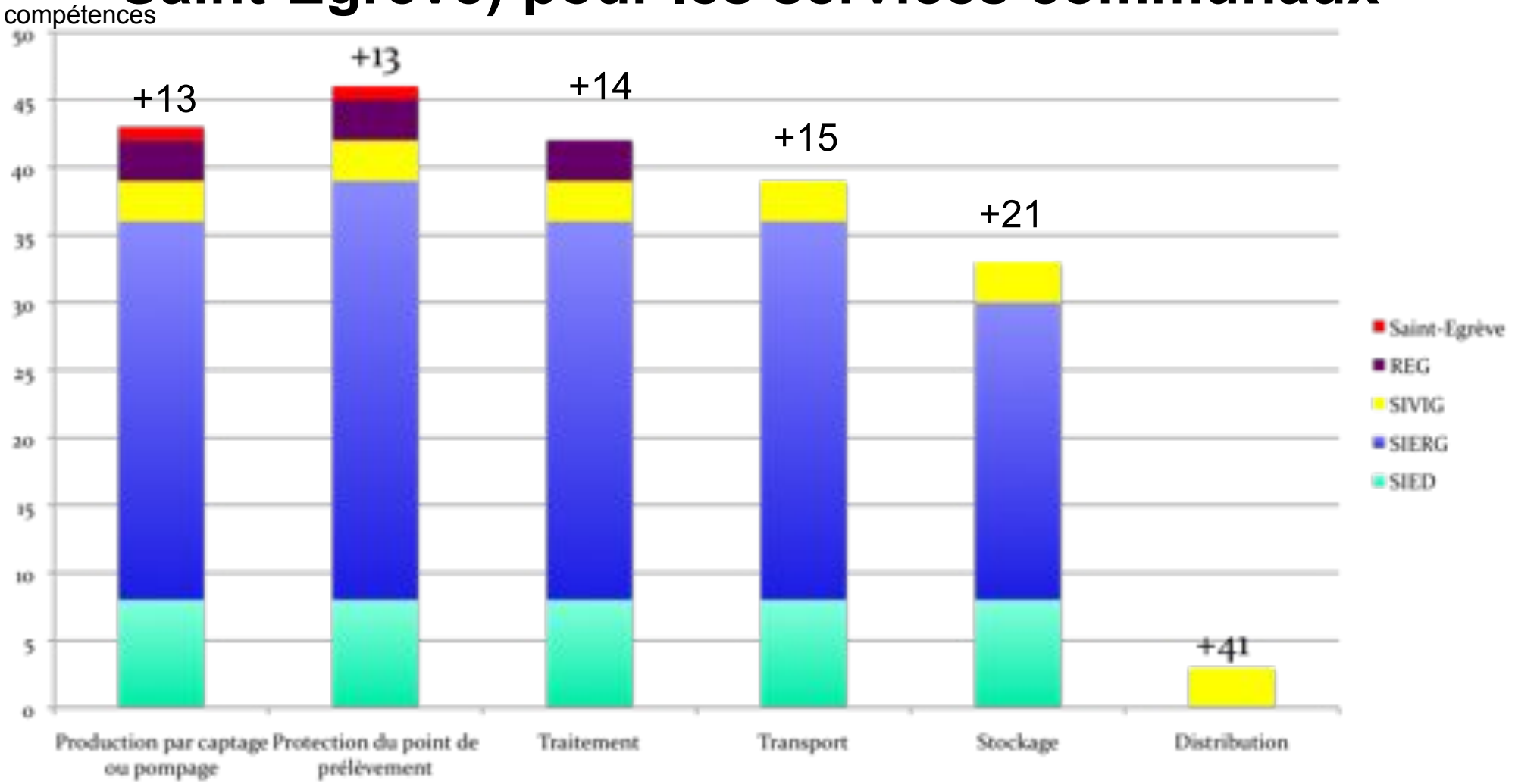

1) Au cœur des services….

Quel personnel pour chaque service d'eau ?

Le personnel employé par les DSP (Véolia, SAUR,
SERGADI) sur le territoire n'est pas pris en compte

Caractéristiques étudiées

- Personnel « rémunéré » par le budget eau

- Personnel participant au service d'eau mais étant rémunéré par le budget général

- Estimation du temps passé (Equivalent Temps Plein)

1) Au cœur des services….

Equivalent Temps Plein (ETP)

Sur les 42 services distributeurs de l'aire d'étude : 153

Pour les syndicats producteurs : 49,5

Pour les communes de la METRO (hors Venon) : 142
(note : le SIVIG a été inclus dans les services distributeurs)
TOTAL : 202

Personnel contribuant au service de l'eau à plus de 20% du temps salarié

Sur les 42 services distributeurs de l'aire d'étude : 181

Pour les syndicats producteurs : 52
(note : le SIVIG a été inclus dans les services distributeurs)
Pour les communes de la METRO (27 communes hors Venon) : 162

TOTAL : 214

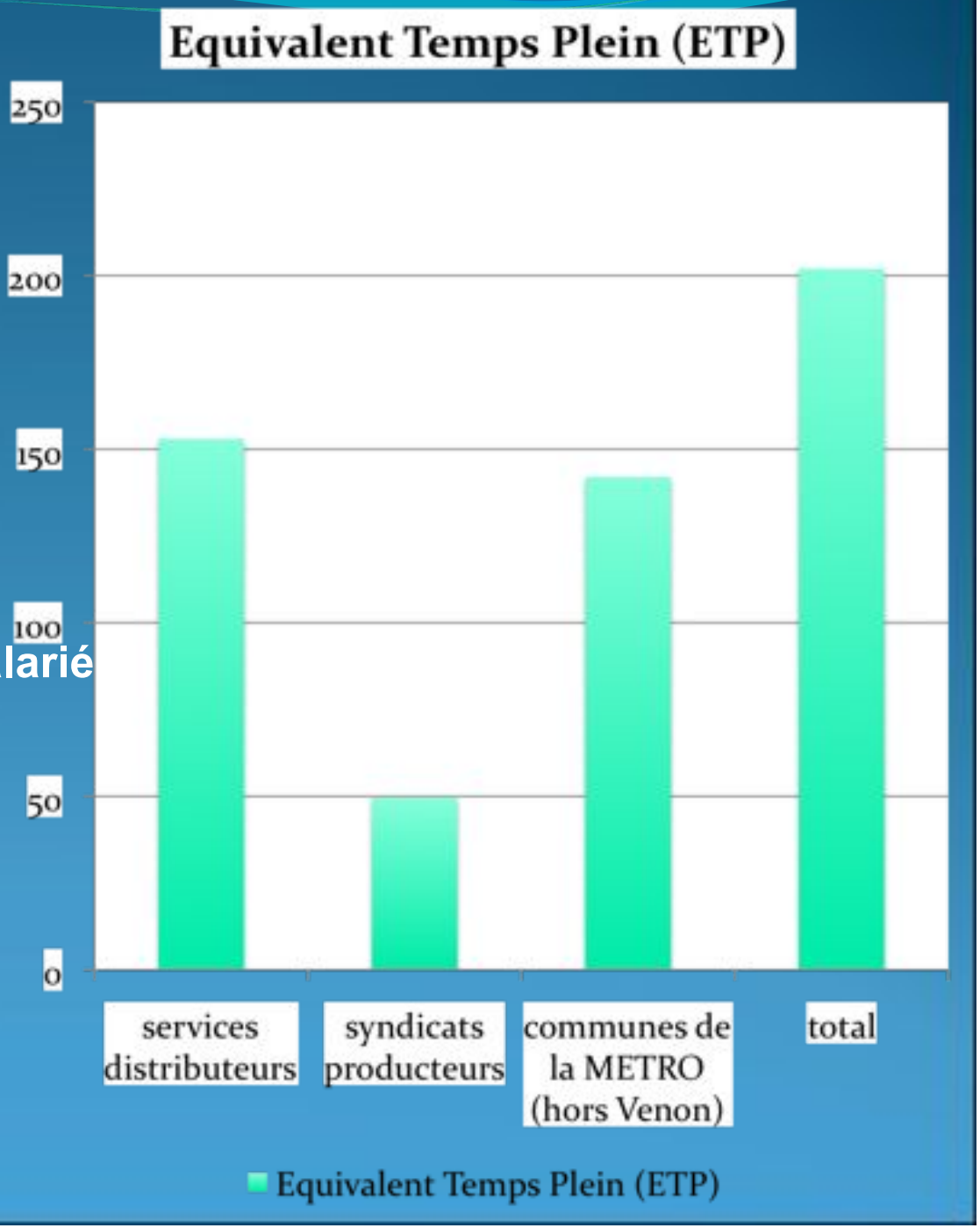

1) Au cœur des services

PERSONNEL

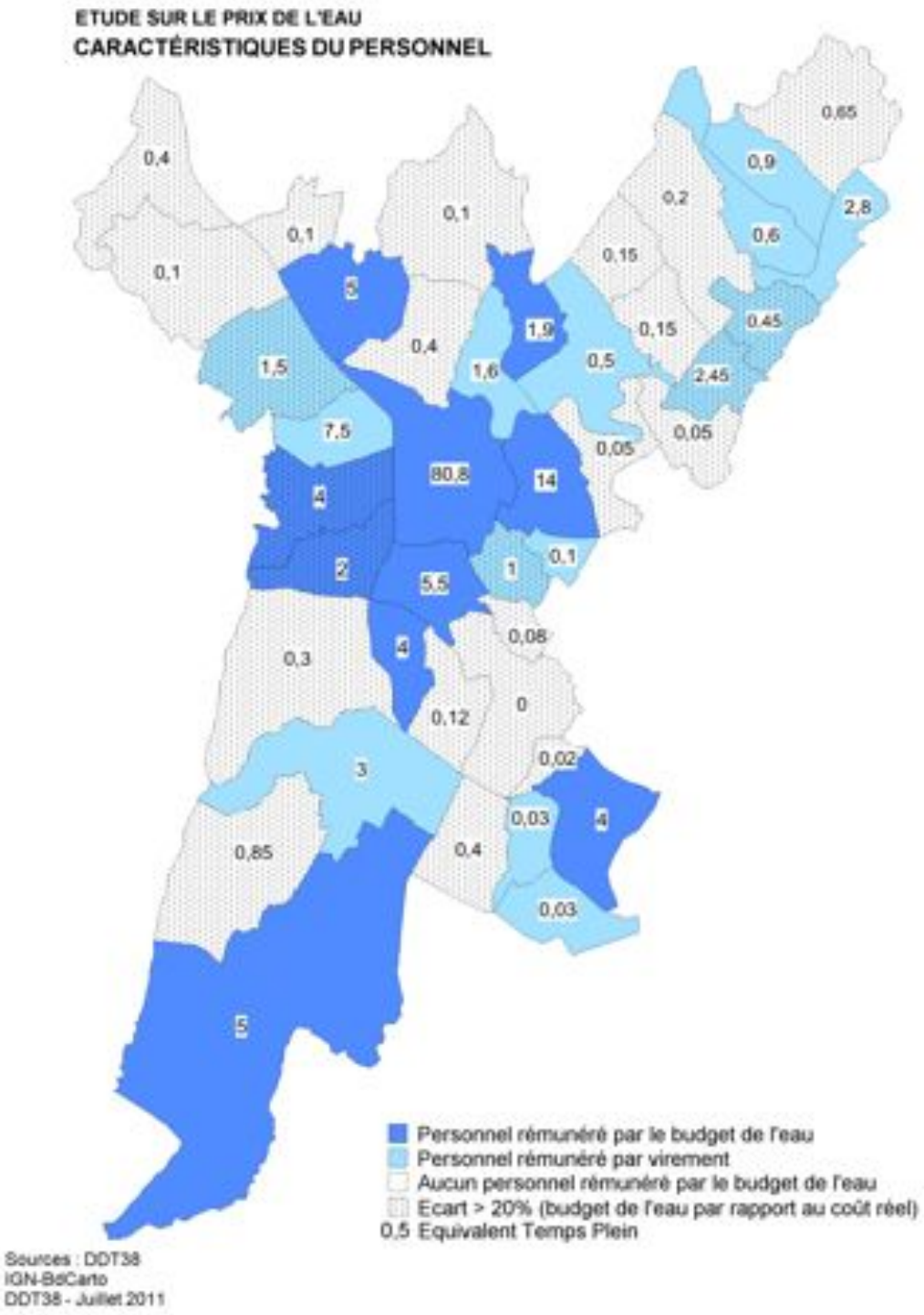

1) Au cœur des services….

Les « frais annexes » ayant trait à la gestion du service sont ils facturés sur le budget eau ?

➢ Rappel des principes de la Comptabilité M49

L'équilibre financier : les services d'eau et d'assainissement sont des SPIC soumis à des règles précises d'équilibre financier (art. L.2224-1 et L.2224-2 du CGCT).

« Un double principe est de ce fait institué :
- ne pas faire financer le service par le contribuable (la charge du service étant intégralement répercutée sur l'usager qui en bénéficie). Il est donc interdit aux communes de prendre en charge des dépenses afférentes aux services à caractère industriel et commercial ;
- ne pas faire financer par l'usager (à travers les tarifs pratiqués) le budget de la commune ».

Exception faite des communes de moins de 3000 habitants

Services	Frais de gestion affectés au budget eau
Bernin	OUI
Biviers	Pas de donnée
Bresson	NON
Champ sur Drac	Pas de donnée
Champagnier	NON
Claix	NON
Corenc	OUI
Crolles	NON
Domène	OUI
Echirolles	OUI
Eybens	NON
Fontaine	OUI
Fontanil	NON
Gières	NON
Grenoble	OUI
Jarrie	NON
La Tronche	OUI
Meylan	NON
Montbonnot-Saint Martin	NON
Montchaboud	Pas de donnée
Murianette	NON
Notre Dame de Mesage	NON

Région Urbaine Grenobloise | COMMUNAUTÉ DE L'EAU POTABLE

1) Au cœur des services

Commune de – de 3000 habitants

AFFECTATION DES FRAIS ANNEXES (enquête 2011)

(formations, déplacements, téléphone, véhicules, astreintes, carburants, déplacements, locaux etc.)

➢ **13 services sur 38 n'affectent pas ces frais**

(4 communes sans donnée)

Services	Frais de gestion affectés au budget eau
Noyarey	NON
Poisat	NON
Pont-de-Claix	OUI
Quaix en Chartreuse	NON
Saint Egreve	OUI
Saint Ismier	NON
Saint Martin d0Hères	OUI
Saint Martin le Vinoux	NON
Saint Nazaire les Eymes	NON
Saint Paul de Varces	NON
Saint Pierre de Mesage	NON
Sassenage	NON
Seyssinet Pariset	OUI
Seyssins	OUI
SIVIG	OUI
Varces	OUI
Versoud	NON
Veurey-Voroize	Pas de donnée
Villard-Bonnot	OUI
Vizille	NON

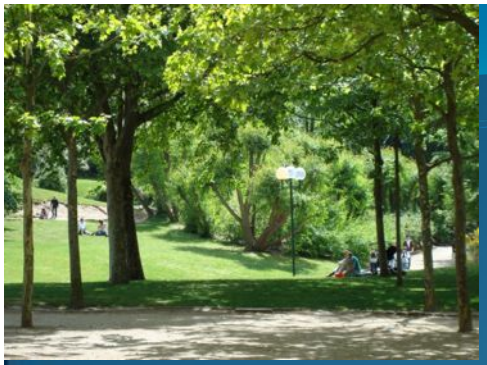

1) Au cœur des services….

Les différents usages de l'eau sont ils comptabilisés et facturés ?

(parcs publics, bornes fontaines, bâtiments municipaux, fontaines, stade etc.)

1) Au cœur des services….

FACTURATION/COMPTABILISATION DES DIFFERENTS USAGES DE L'EAU

services municipaux + autres usages facturés (fontaines etc.)

- Le Versoud
-Vizille
- SIVIG
- Saint Pierre de Mésage
- Saint Ismier
- Pont De Claix
- Noyarey
- Bernin
- Bresson
- Champ sur Drac
- Champagnier
- Corenc
- Echirolles
- Eybens
-Fontaine
-Fontanil-Cornillon
- Gières
- Grenoble
- Jarrie
- Meylan
-Montbonnot-Saint-Martin

22/44

services municipaux facturés uniquement

-Seyssinet-Pariset-
-Sassenage
-Saint-Nazaire-les-Eymes
-Saint-Martin le-Vinoux
-Saint-Martin-d'Hères
-Poisat
-Notre-Dame-De-Mésage
-Montchaboud
- Claix

9/44

Usages de l'eau non facturés ou facturés par forfaits

-Saint-Paul-de-Varces
-Seyssins
-Varces-allières-et-Risset
-Villard-Bonnot
-Domène

5/44

Pas de donnée

-Saint-Egrève
- Murianette
-Crolles
-Biviers
-Veurey Voroize
-Quaix- en Chartreuse
-La Tronche
-Biviers

8/44

2) De la source au robinet….

Quel linéaire de réseau de distribution ?

Caractéristiques étudiées (réelles ou estimées)
- Linéaire de distribution du réseau d'eau en km
- Linéaire d'adduction (quand donnée disponible)
- Linéaire total (quand donnée disponible)

2) De la source au robinet….

Chiffres provisoires

DONNÉES ESTIMÉES : À COMPLÉTER ET VALIDER PAR LES SERVICES

Pour les 44 communes de l'aire d'étude et les syndicats intercommunaux (SIED, SIVIG, SIERG)

Adduction : 270 km (METRO : 200 km)

Distribution : 1900 km (METRO : 1200 km)

TOTAL : Environ 2300 km (branchements etc.)

2) De la source au robinet….

Quel est le rendement des réseaux de distribution ?

Indicateur SISPEA

Rendement du réseau

$$\frac{\text{Volume consommé autorisé + Volume vendu en gros}}{\text{Volume produit + Volume acheté en gros}} \times 100 =$$

Volume consommé autorisé = Volume comptabilisé + volume consommé sans comptage + Volume de service

Volume produit + Volume acheté en gros = Volume mis en distribution + volume vendu en gros

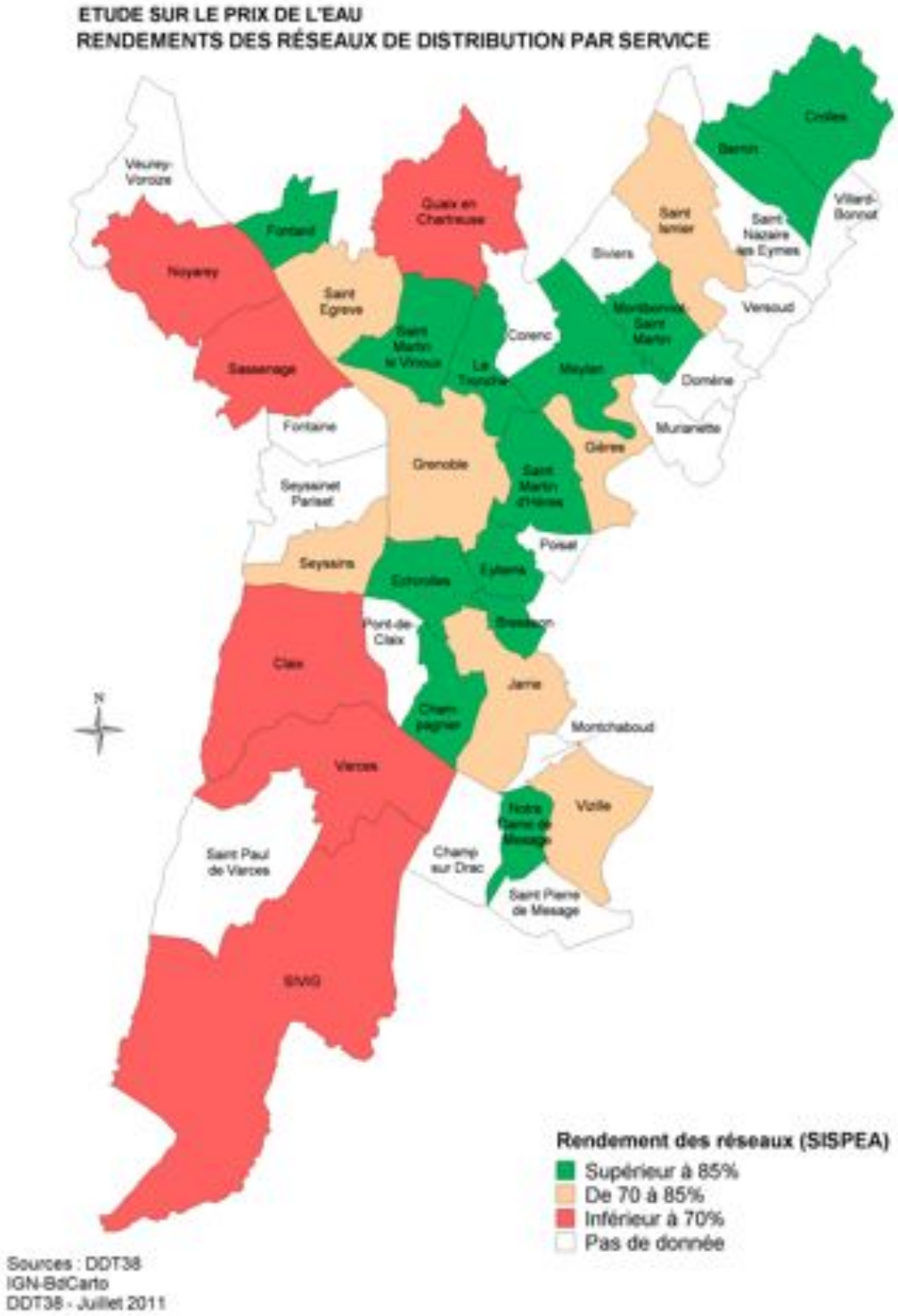

2) De la source au robinet

Document de travail

RENDEMENT

Les consommations sans comptage sont des volumes à manier avec précaution.

2) De la source au robinet….

Quel est le prix moyen d'achat d'eau pour les services adhérents à un syndicat de production (SIED, SIERG) ou achetant l'eau à un établissement public (Saint Egrève, REG) ? (base 2009-2010)

Le prix moyen d'achat d'eau a été recalculé en euros par m^3 afin de rendre les données plus facilement lisibles.

➢ **Formule utilisée**

(Tarif au m^3 (TTC) X volume acheté + redevance agence de l'eau) ÷ volume facturé par service

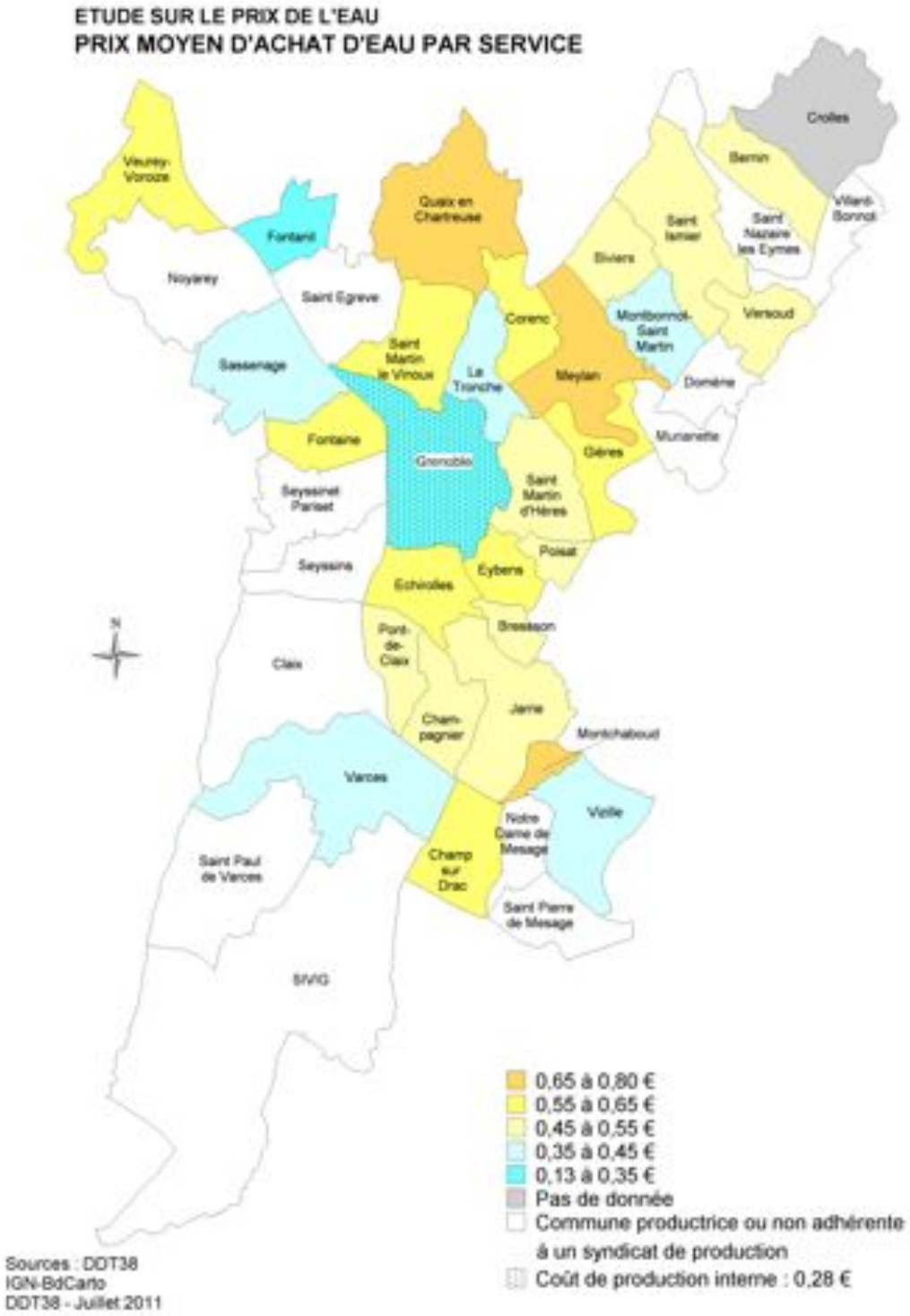

2) De la source au robinet

PRIX MOYEN D'ACHAT D'EAU PAR SERVICE

Les compétences exercées ne sont pas les mêmes

2) De la source au robinet….

Quelles sont les communes productrices d'eau? (base enquête 2010)

Note : Les volumes produits par Saint-Paul de Varces et Domène ne sont pas comptés, ils ont été reconstitués grâce à des hypothèses de rendement de 50%.
Ces valeurs sont donc indicatives et donnent seulement un ordre de grandeur.

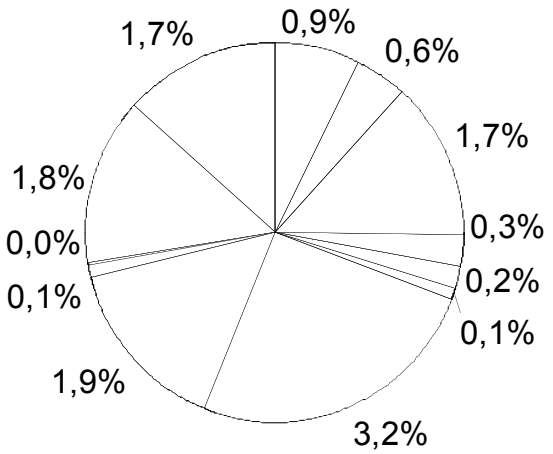

- Claix
- Domène
- La Tronche
- Notre Dame de Mesage
- Noyarey
- Saint Egreve
- Saint Nazaire les Eymes
- Saint Paul de Varces
- Seyssinet Pariset
- Seyssins
- Varces
- Villard-Bonnot

2) De la source au robinet….

Quelle est l'évolution du prix moyen de facturation par rapport à l'an passé ?

- Formule utilisée

$$P_{moyen} = \frac{\sum recettes}{\sum Volumes\ facturés}$$

EVOLUTION DU PRIX MOYEN 2008-2009

3) Au robinet de l'usager….

Pistes de réflexion sur les caractéristiques sociales des abonnés en rapport aux impayés (chantier à moyen terme)

Caractéristiques étudiées

- Revenu net imposable par foyer fiscal (médian et moyen)

- Factures impayées en 2010

NOMBRE DE FACTURES IMPAYEES (base enquête données 2010)

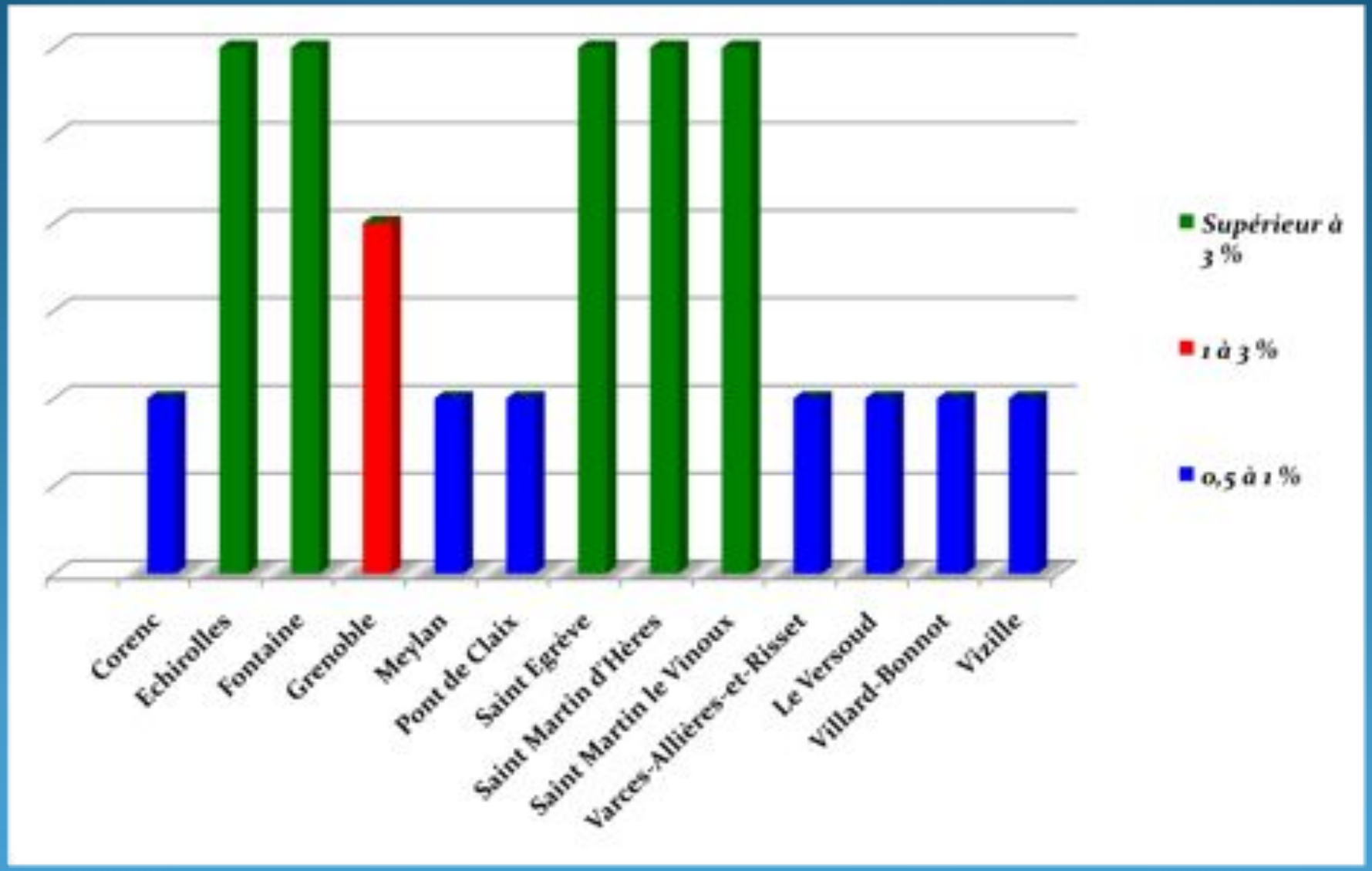

REVENU NET IMPOSABLE PAR FOYER FISCAL (données INSEE 2007)

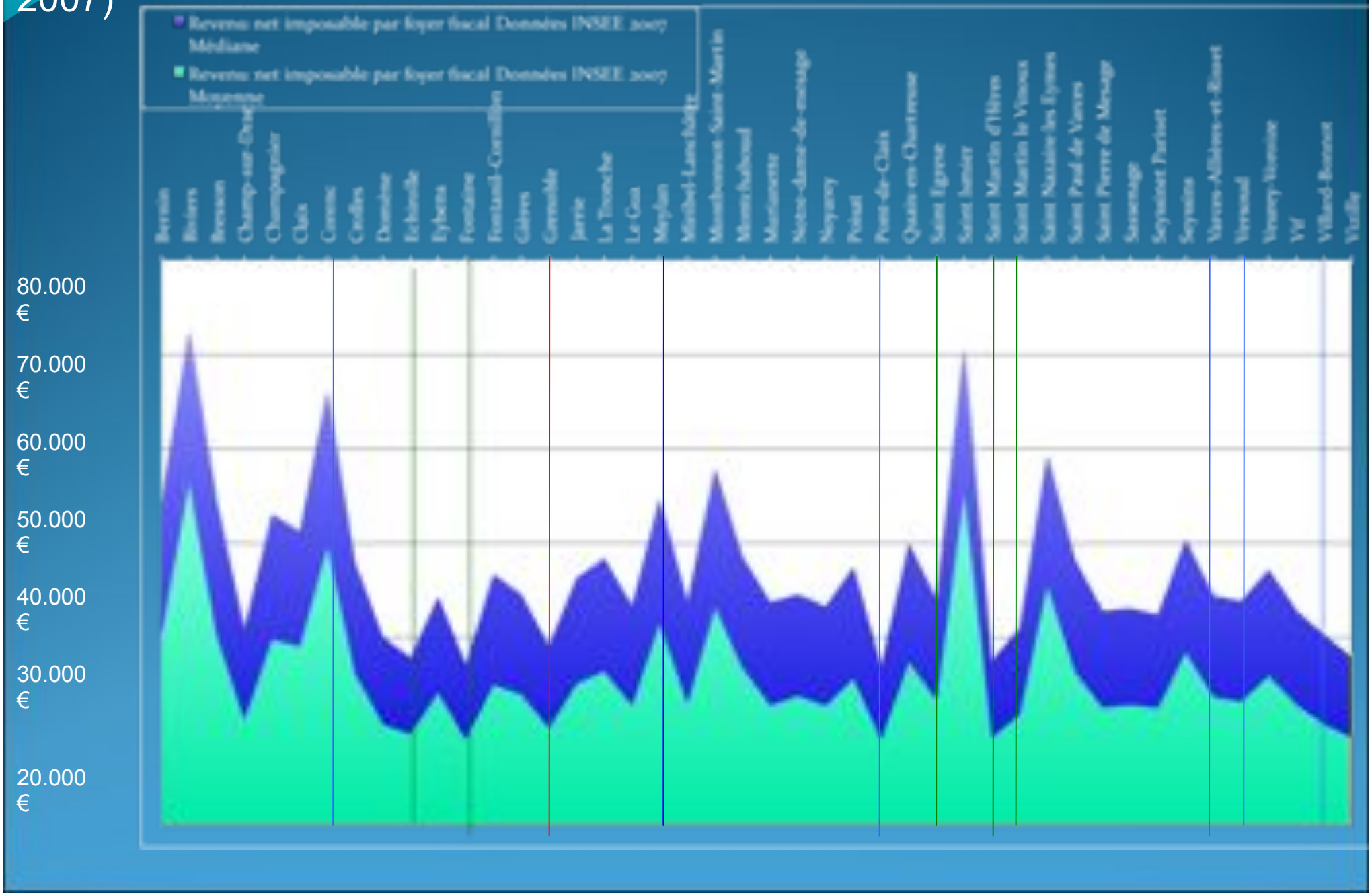

PARTIE QUALITATIVE

Combien et quels types de « droits d'eau » existent sur le territoire ?

Définition : les droits d'eau sont des volumes d'eau gratuits dont bénéficient les services , certains usagers , ou, qui sont accordés à une partie des abonnés.

La problématique des droits d'eau sera affiné prochainement par la CEP.

« Rappel : la LEMA (2006) impose que toute fourniture d'eau doit obligatoirement faire l'objet d'une facturation, hormis la livraison d'eau aux poteaux incendies (article L2224-12-1 du CGCT) »

DROITS D'EAU

12 services de distribution sont concernés par cette problématique

Un syndicat de production y est également confronté, le SIED

Combien de services sont dotés d'un règlement de service postérieur à la LEMA (2006) ?

Définition : les règlements de service informent les usagers sur le fonctionnement du service en définissant les droits et obligations de chaque partie. L'objectif est de définir précisément les conditions et les modalités d'accès à l'eau potable des abonnés. Selon les collectivités et les services ils peuvent prendre l'appellation de « règlement de service de « règlement de l'eau » ou encore de « règlement des eaux ».

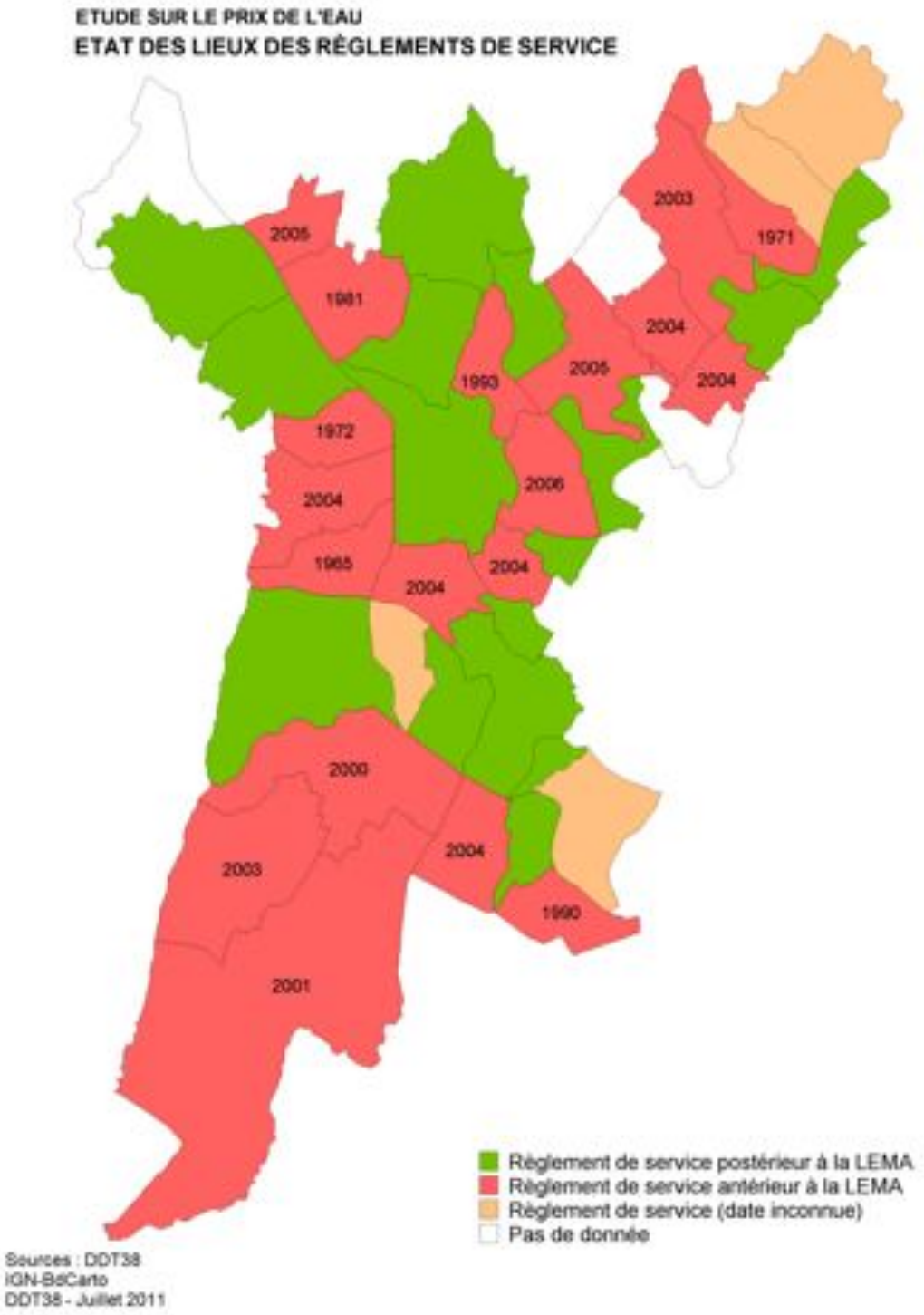

REGLEMENTS DE SERVICE

19 services ont un règlement de service antérieur à la LEMA, loi sur l'eau de décembre 2006 et doivent, à ce titre, être mis

PISTES DE RÉFLEXION

DOCUMENT PROVISOIRE

Premier Constat

1) Émiettement de la distribution

2) Plusieurs entités de production qui peuvent encore évoluer

Pistes ouvertes au débat

Comment fédérer au mieux un grand syndicat de production et quelles conséquences sur le prix ?

Faut il mettre en cohérence les périmètres de distribution et de production
et sous quelle forme ?

Quelle répartition d'effort financier pour la sécurisation et
avec quels porteurs de projet ?

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Prochain atelier le 20/10/2011

Contacts

Responsable C.E.P
Cécile Benech
cecile.benech@scot-region-grenoble.org
Tel : 04.76.28.12.62
Référant « Prix de l'eau »
Antoine Brochet
antoine.brochet@scot-region-grenoble.org
Tel : 04.76.28.86.22

REMERCIEMENTS

- Charles Bich, Président de la CEP

- Les partenaires de la CEP : soutien technique ; orientations de l'étude

- Mme Thiers de la Trésorerie Générale

- Véronique Poirot (DDT): encadrement technique et méthodologique

- Christophe Wittner : encadrement technique et méthodologique

- Anne Esquenazi (CLE du SAGE Drac-Romanche)

- Les élus et techniciens du territoire de l'étude pour l'accueil, le temps passé et les informations recueillies.